

La brocante,
un vrai succès ...





© ART / PUB

EDITORIAL

Agir

Au cours de l'été, la municipalité a choisi de procéder à d'importants travaux dans les écoles et dans quelques rues de la ville. Nous allons poursuivre nos chantiers avec la rénovation complète de la rue Etienne Dolet. Les manifestations se sont succédées depuis le mois de mai avec beaucoup de nouveautés tant dans le domaine sportif que culturel. A l'écoute, nous cherchons à améliorer le quotidien, toujours dans l'intérêt collectif. Beaucoup reste à faire et nous travaillons projet par projet pour changer la ville. Notre commune est dynamique, nos concitoyens se mobilisent afin que Villers-Semeuse soit une ville où il fait bon vivre. Dans cette période économiquement difficile, nous avons besoin de l'engagement de chacun afin que notre commune poursuive son développement. Vous pouvez compter sur notre totale implication pour faire avancer Villers-Semeuse.

Jérémy Dupuy

Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président de la communauté
d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan



Jérémy Dupuy avec Yanny Hureaux lors des célébrations du centenaire de la mort de Jules Leroux, samedi 13 juin 2015.

SUMMAIRE

P 4	
INFOS	
P 6	
CONVIVIALITÉ	
P 8	
CCAS	
P 9	
TRAVAUX	
P 10	
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	
P 11	
PROPRETÉ & ENVIRONNEMENT	
P 11	
PRÉVENTION	
P 12	
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	
P 17	
EN BREF	
P 18	
POLAROID	
P 20	
SENIORS	
P 21	
VIE ASSOCIATIVE	
P 22	
CULTURE & SPORT	

Magazine N° 68 de la ville de Villers-Semeuse
Directeur de la publication : Jérémy Dupuy
Conception & réalisation graphique : ART / PUB
Imprimerie : Félix
Photo couverture : Brocante, dimanche 20 septembre 2015.

Tirage : 1 900 exemplaires

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél : 03 24 33 77 20

ÉLECTIONS

Les prochaines élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015

Aussi, exceptionnellement, pour permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer à ce scrutin, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération et permettront de voter dès le 1^{er} décembre.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent être rattachés.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population de Villers-Semeuse organisé par l'INSEE aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.



CONSEILLER MUNICIPAL

A la suite de la démission de Céline Plisson de ses fonctions de conseillère municipale (pour cause de déménagement), Cédric Degliame a été installé dans les mêmes fonctions à compter du 17 septembre 2015.



UN BEAU GESTE DE SOLIDARITÉ

Lors de la dernière réunion du comité de défense des intérêts de la population de Villers-Semeuse, les membres ont décidé de la mise en sommeil de l'association.

Cependant, du fait de la situation financière du comité et sur la proposition du président, Guy Cognaut, il fut acté, lors de

cette réunion, de soutenir certaines associations dans leurs actions.

C'est donc au cours d'une réception conviviale à laquelle assistait Jérémy Dupuy qu'une somme globale de **5.500 euros** a été remise aux structures suivantes :

association des parents d'élèves

de Villers-Semeuse, CCAS de Villers-Semeuse, comité départemental de la lutte contre le cancer, amicale des sapeurs-pompiers de Charleville, secours catholique, secours populaire et restaurants du cœur.

Un grand merci au comité de défense.



Conseil Municipal Jeunes (CMJ)



Réunis les samedis 16 mai et 20 juin, les membres du CMJ se sont répartis en 2 groupes de travail :

- **les déjections canines**
- **la collecte des petits bouchons**

Après une discussion animée, nos jeunes conseillers se sont lancés dans la réalisation d'affiches destinées à informer la population villersoise. Ils ont aussi décidé que la collecte des bouchons en plastique qui s'effectuera dans les écoles et au collège, se fera au bénéfice des "Petits Bouchons" et des "Bouchons d'amour" et ce, à part égale.

Les enfants ont évoqué la possibilité d'une amende à payer en cas de "crottes" non ramassées.

Mais connaissez-vous le montant de cette amende? 35 € !!! OUPS !!!

Déjections canines: tout le monde en parle! Et si tout le monde agissait?

Rendez-vous est donné en octobre au CMJ pour la mise en place d'actions au sein des écoles, du collège et de la commune, avec, en tout premier lieu, l'installation des collecteurs "petits bouchons" réalisés durant les NAP.

COLLECTE DES DÉCHETS

Nouveau calendrier de Villers-Semeuse depuis le 1^{er} juillet 2015

Ramassage des ordures ménagères tous les lundis

Ramassage du tri sélectif tous les jeudis (en semaine paire)

Octobre	1	15	29
Novembre	12	26	---
Décembre	10	24	---

Déchetterie de Flize

Horaires d'hiver

Du 1^{er} novembre au 1^{er} avril

du mardi au samedi

de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h30



Pour toute information : 03.24.57.83.20

Site internet :

www.ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Mail : dechets@ca-charleville-mezieres-sedan.fr



Cette année, les deux mois d'été sont passés très vite du goût de tous au centre de loisirs. Les enfants ont été fort occupés et ont pu réaliser des activités différentes avec une nouvelle organisation pour satisfaire petits et grands. Chaque semaine était organisée pour que les enfants puissent choisir et profiter des différents thèmes proposés : en juillet, découverte sportive, nature et découverte, clownerie et marionnettes, cabaret. En août : contes et légendes, découverte des Ardennes, gastronomes en culottes courtes, fonds marins. Quelques coups de projecteurs sur certaines activités ou sorties : des intervenants extérieurs sont venus rappeler aux enfants les notions d'entraide, de partage, de respect, des règles qu'imposent la pratique d'une discipline sportive.

Un groupe de 24 enfants encadré de 3 animatrices est parti à destination du camping des Vieilles Forges en mini camp. Les enfants sont également allés au « Elfy parc » baigner dans cette atmosphère de magie et de rêve. Quant aux grands, une séance d'accrobranche leur a été proposée. Ils sont aussi allés, entre autres, passer une journée créative au Domaine de Vendresse.



Thérèse VERNOT
Conseillère municipale déléguée
en charge des affaires sociales
therese.vernot@villers-semeuse.fr



Eric RABATÉ
Conseiller municipal
eric.rabate@villers-semeuse.fr

Centre communal d'action sociale

L'organisation du CCAS

Le CCAS de Villers-Semeuse propose depuis début septembre une permanence le mardi matin de 10h à 12h en mairie, salle René Rémy. La volonté de la nouvelle municipalité est de faire vivre l'action sociale et solidaire dans notre commune.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Mme Thérèse Vernot et de M. Eric Rabaté ou vous présenter directement à la permanence.

Le CCAS a pour objectif d'apporter son soutien et son accompagnement dans les actes de la vie quotidienne (aide à l'énergie, aide administrative, aide d'urgence) mais il peut également vous accompagner dans les différentes démarches auprès des administrations et des services sociaux.



Bilan Solidarité vacances 2015

En cet été 2015, le CCAS a souhaité apporter son concours pour favoriser le départ d'enfants en vacances collectives en lien avec la JPA (Jeunesse au Plein Air des Ardennes). Cette première expérience du CCAS fait suite à l'action mise en place par l'association Dynavill en 2014. Cette année, ce sont deux familles qui ont pu bénéficier d'une aide au départ sur un séjour. Fort de cette initiative, le CCAS pense déjà à la campagne 2016 en informant les familles directement par l'intermédiaire des établissements scolaires et du centre de loisirs. Le CCAS de Villers-Semeuse a choisi de s'inscrire pleinement pour le droit aux vacances pour tous.

Service de transport seniors

Afin de mettre en œuvre le projet de l'équipe municipale et pour répondre aux sondages réalisés auprès des habitants, un service de transport vers le centre commercial de Villers-Semeuse existe depuis juillet 2015. Le succès est au rendez-vous. Chaque mardi et jeudi, une navette vient vous chercher à votre domicile vers la zone commerciale. Les inscriptions se font à la mairie par téléphone ou en vous déplaçant avant 15h, la veille. Le prix de l'aller-retour est de 1 €. Le service est réservé aux plus de 70 ans. Le CCAS prend en charge la différence du montant de la course.

Par l'action du CCAS, nos aînés peuvent se rendre vers le centre commercial en taxi tout comme Madame Lemonnier.



L'été est souvent la période propice à la réalisation des principaux travaux communaux. Comme les élus l'ont voté lors du budget 2015, plusieurs investissements concernent les travaux de voiries et d'embellissement de la commune.

Un important travail a été mené en direction des écoles de notre commune. La toiture de l'école Gambetta en mauvais état devait absolument être remplacée au cours de l'été. Ainsi, les travaux ont été réalisés par l'entreprise villersoise SCCL. L'isolation et le changement de la chaudière sont prévus à l'automne.

L'école maternelle « Le Charme » (les Cités) est aussi engagée dans un vaste projet de réaménagement. Dans un premier temps, les travaux ont consisté par la démolition de l'ancien préfabriqué devenu dangereux et remplacé par un bâtiment de rangement type « algeco ». Les équipements sont maintenant en sécurité et d'accès plus simple pour les adultes. Les dalles de jeux ont aussi été changées pour toujours plus de sécurité pour nos enfants. Dans les semaines à venir, l'aménagement d'un parking réservé au personnel de l'école sera effectif à gauche de l'école (sur un terrain communal) permettant de soulager le stationnement de la rue. Enfin, l'entrée de la maternelle se fera sur ce côté dans la zone

sécurisée pour les élèves et plus pratique d'accès pour les parents.

Pour améliorer la sortie et l'entrée du Fort des Ayvelles sur la route départementale, les élus de la commission travaux ont choisi de recouvrir l'ensemble d'un enrobé destiné à favoriser les écoulements d'eau et à supprimer les projections.

Le quartier de la Petite Louvière avait grand besoin de quelques travaux. Ainsi, les vieux arbres ont été arrachés et le petit giratoire de l'impasse complètement revu afin de pouvoir allier sécurité des véhicules mais aussi propreté et fleurissement.

Les travaux dans le domaine du développement durable ont amené au changement de l'ensemble des lampadaires boules de la commune (plus de 80 recensés) par les services techniques de la ville. Une opération menée en interne qui va permettre de réduire notre consommation et éclairer de manière plus efficace nos rues.

PERMIS PIÉTONS

Sensibiliser les enfants à la sécurité routière reste une priorité pour la municipalité et les agents de la police municipale. Ainsi d'avril à mai 2015, quatre sessions ont été proposées aux élèves de CE2 de Catherine Bonnaire, ponctuées par une remise de diplômes «permis piétons» effectuée par Jérémy Dupuy le mardi 19 mai.

Pour l'année scolaire 2015/2016, la police municipale souhaite la participation des élèves des classes de CM2 de l'ensemble des groupes scolaires au challenge départemental de la prévention routière. Deux élèves seront sélectionnés pour représenter la commune à la finale départementale organisée en fin d'année scolaire.



VÉHICULES

En juin dernier, à l'occasion de l'anniversaire de l'hypermarché Cora, les agents de la police municipale de Villers-Semeuse, accompagnés de

leurs homologues de Vivier-au-Court et des membres de l'association de la Prévention Routière ont participé activement à des actions sur le thème de la sécurité.

Au programme animations effectuées sur des simulateurs de voiture et moto, piste routière pour enfants et opération de réglage de phares des véhicules.

À noter que la prochaine campagne annuelle de réglage des phares se tiendra le vendredi 30 octobre sur le parking de l'hypermarché.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Proposée par la police municipale sous l'égide de la police nationale, l'opération « Tranquillité Vacances » connaît au fil des ans un vif succès auprès des administrés. Ainsi pour cet été 2015, 76 familles villersoises se sont inscrites à cette action et 482 visites de surveillance ont été réalisées par les policiers.

Un état récapitulatif de passage individuel est ensuite transmis aux administrés à leur retour de vacances.

PISTE ROUTIÈRE

Les vacances scolaires d'été ont été mises à profit par les agents des services techniques pour la réalisation d'une magnifique piste routière dans la cour de l'école du plateau. Celle-ci permettra l'accueil des groupes scolaires pour l'organisation de séances de prévention.



FLEURISSEMENT

Au cours de l'été 2015, le jury régional des villes et villages fleuris s'est rendu dans notre commune afin de dresser le bilan des actions conduites par les services techniques en charge des espaces verts.



De gauche à droite : Delphine Dion, Adrien Alves-Rigor, Pierre Dupuis, Jérémy Dupuy et les membres du comité régional du fleurissement.

PROPRETÉ & ENVIRONNEMENT

Le jury a pu constater les efforts fournis par nos agents pour fleurir l'ensemble des quartiers de Villers-Semeuse et l'important travail réalisé pour entretenir l'ensemble des massifs.

Aujourd'hui l'attribution d'une fleur supplémentaire n'est plus seulement liée au fleurissement. En effet, le jury prend en compte la dimension du développement durable avec les économies en matière d'arrosage, récupération d'eau... les aménagements urbains (bancs, décorations végétales...) mais aussi une politique de fleurissement qui favorise la production en interne et la création de massifs ou parterres innovants.

En ce sens, le maire a proposé la réalisation d'un diagnostic par les services du comité régional afin de pouvoir mettre en œuvre une politique du fleurissement communal qui aboutisse à l'obtention d'une nouvelle fleur pour notre commune.

CECI N'EST PAS DE L'ART



IL Y A L'ART ET LES BONNES MANIÈRES
Ramassez les déjections de votre chien !

CIVISME ET RESPECT DES AUTRES

pour une Ville propre

Trottoirs, parkings, aires de jeux, espaces verts, et promenades sont encore trop souvent souillés par des crottes de chiens. Au-delà du désagrément visuel et olfactif, les déjections canines peuvent avoir des conséquences en matière de santé publique. Il n'est pas interdit de promener son chien sur la voie publique, mais il est demandé expressément aux propriétaires d'animaux qui ne respectent pas cette réglementation, par une amende de 35 €.

PRÉVENTION

Chaque année, avec l'arrivée du froid, les autorités sanitaires renouvellent les conseils de prévention pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone :

bien ventiler et aérer le logement, même en hiver, ne pas obstruer les grilles de ventilation, faire entretenir les installations (chaudières, chauffe-eau, inserts de cheminée, poêles, conduits d'aération) par un professionnel qualifié, faire ramoner les conduits de cheminée, n'utiliser que brièvement les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au gaz ou au pétrole.

Les symptômes sont les maux de tête, fatigue, nausées qui apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il est donc important d'agir très vite : en cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).



Clés USB et TNI

Comme l'an dernier, Jérémy Dupuy et Chantal Goblet, adjointe chargée des affaires scolaires ont remis une clé USB à chaque élève de CM2 et CLIS en fin de scolarité primaire. Profitant de cette occasion, ils ont pu observer l'utilisation du Tableau Numérique Interactif (TNI) et ont constaté qu'enfants et enseignants s'étaient rapidement familiarisés avec ce nouvel outil.

Au cours de la précédente année scolaire, les écoles ont été dotées de TNI, suivant la demande des enseignants.

A savoir :

- TNI à l'école Le Plateau pour les classes de CM1 et CM2
- 2 TNI à l'école Semeuse (les 2 classes primaire et maternelle)
- Installation d'un vidéo-projecteur à l'école Gambetta
- Transformation des vidéo-projecteurs en TNI à l'école Le Charme

DÉPART Directeur de l'école du Charme, Eric Fayart (juin 2015) est remplacé par Fabienne Mestre.



RESTAURATION SCOLAIRE

Suivez les repas de vos enfants sur le site : www.villers-semeuse.fr

FÊTE DE LA SCIENCE 2015

du 7 au 11 octobre à la salle des fêtes de Villers-Semeuse

A l'initiative de la municipalité, des associations OMEGA et Dynavill, 2014 fut une réussite avec plus de 500 personnes qui ont participé aux différents ateliers scientifiques.

Au programme :

Le 7 octobre conférence sur le thème des cadrans solaires

Les 8 et 9 octobre accueil des scolaires et des NAP

Le 10 octobre visite de la ville « à la recherche des cadrans cachés »

Les 10 et 11 octobre accueil du public, visites des ateliers et participation à des expériences

Pour les scolaires et le grand public

Pour compléter ce programme, Monsieur Bonnaire, professeur à l'école du plateau proposera de participer à un atelier complémentaire sur le thème de « l'arc en ciel ». Action soutenue par l'association ACUSTICA

Effectifs scolaires rentrée septembre 2015	
Ecole Le Plateau : 159 enfants	
Mme Portier directrice CM2	25
M.Bonnaire 5 CE2 +22 CM1	27
M.Zouitane ULIS école	11
Mme.Bonnaire 8 CE1 + 17 CE2	25
Mme Gervais CE1	27
Mme Crétan-Brice 15 GS + 6 CP	21
M.Gervais 4 GS + 19 CP	23
Ecole Le Charme : 141 enfants	
Mme Mestre directrice CM2	25
Mme Collard 5 CE2 + 20 CM1	25
M.Zidane 14 CE1 + 9 CE2	23
M.Dessaulx 18 CP + 7 CE1	25
Mme Grosbois 4 MS + 17 GS	21
Mme Lauréti 12 PS + 10 MS	22
Ecole Semeuse : 42 enfants	
Mme Contessa directrice 5 CP + 10 CE1 + 6 CE2	21
Mme Guiny 6 PS + 8 MS + 7 GS	21
Ecole Gambetta : 42 enfants	
M.Dory directeur MS	22
Mme Noël 4 TPS + 16 PS	20

Spectacle de l'école Gambetta

Chants, danses, théâtre et diaporama étaient au programme. Sans oublier l'intervention surprise des mamans sur un air de country.

Dans le hall de la salle des fêtes, les aquarelles réalisées durant les NAP étaient également exposées. Un barbecue a clôturé la soirée du 16 juin. Bravo à tous.



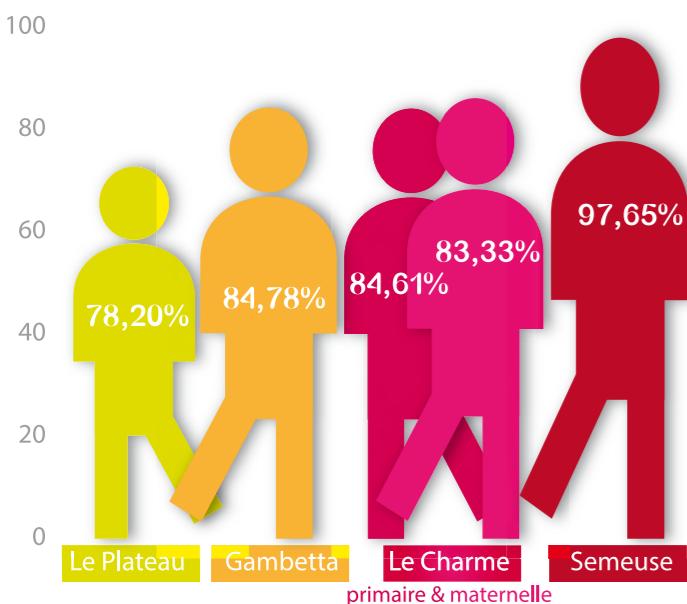
Kermesses Le Charme et Gambetta Les écoles se sont données le mot le 27 juin pour réaliser leur kermesse. Jeux, chants, danses au Charme, spectacle de magie à Gambetta ainsi que les traditionnels stands ont attiré de nombreux parents et amis. Ambiance conviviale et bonne humeur ont régné tout l'après-midi.



NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (N.A.P)

Bilan des NAP par école avec les équipes éducatives et les représentants de parents d'élèves.

- **Participation** importante des enfants tout au long de l'année scolaire. Les chiffres ci-dessous concernent la période de janvier à juin. Le pourcentage un peu moins élevé à l'école Le Plateau peut s'expliquer par le peu de participation des enfants de CLIS qui résident, pour la plupart, à l'extérieur de Villers-Semeuse et qui repartent en taxi.



La participation des élèves par école en 2014/2015



- **Fonctionnement** satisfaisant dans l'ensemble. Inscription au trimestre et par période, c'est à dire de vacances à vacances, et déroulement des ateliers sur 7 semaines inchangés.
- **Ateliers** nombreux et variés. Les enfants ont changé d'ateliers tout au long de l'année, de 2 à 4 différents par semaine et par période.
- **Personnel** du périscolaire, ATSEM, animateurs spécialisés dans un domaine, enseignants, assistants de vie scolaire... sont intervenus dans les différents ateliers.

POUR 2015/2016

Taux de participation au 1^{er} trimestre:

83%



• Fonctionnement

Durée des ateliers "sport" inchangée en raison, pour la plupart, de déplacements (cosec, stade, salle dojo...) soit 1h30. Certains ateliers "TM" : 45min ou 1h30 en fonction du projet. Les ateliers "cuisine, informatique, dessin-peinture, médiathèque, bois"... 1h30. Les autres ateliers fonctionneront sur 45min (musique, sciences, langues...)

En maternelle :

Réorganisation des NAP afin de mieux tenir compte du rythme des enfants. Une seule animatrice interviendra pour une activité de façon à laisser aux enfants le temps de prendre leurs repères et d'éviter toute précipitation inutile. Il s'agit avant tout du bien-être de l'enfant.

Déroulement :

- 15h20 / 15h30 : temps passerelle
- 15h30 / 16h00 : récréation, goûter, jeux.
- 16h / 16h40 : atelier NAP
- 16h40 / 17h00 : retour au calme, habillage.

• Ateliers

Sports et jeux collectifs (foot, hand, basket, hockey, thèque), tennis, tennis de table, athlétisme, badminton, jeux d'orientation, d'opposition, krav-maga, initiation aux arts du cirque, danses, expression corporelle, ju-jitsu. Sophrologie, secourisme, langues vivantes.

Musique, sciences, informatique, réalisation mini-films, lecture, animations à la médiathèque. Cuisine, travaux manuels, origami,

calligraphie, jeux de société, théâtre-mimes, dessin-peinture, aquarelle, bois, jardinage, marionnettes, modelage terre...

Langues vivantes : Cette année, les enfants de cycle 3 découvriront l'Italie et l'Allemagne ainsi que la langue parlée, sous forme ludique et non scolaire. La langue anglaise sera aussi programmée.

Médiathèque : L'école le Plateau bénéficiera d'animations au sein de la médiathèque qui se situe dans l'enceinte de l'école. A l'étude pour les autres écoles.

• Animateurs

Un intervenant à la médiathèque, un intervenant en allemand/anglais et un intervenant polyvalent qui permettront la prise en charge des enfants en cas d'absence d'un animateur.

L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ

Programmée (ADAP)

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) est un dispositif permettant de mettre un établissement en conformité avec la réglementation en vigueur. Celle-ci fixe le principe d'une accessibilité qui intègre toutes les formes de handicaps, physique, mental, visuel ou auditif et concerne tous les domaines.

De la vie citoyenne, aux déplacements en passant par la scolarité, l'emploi, les loisirs, le commerce, la santé ou encore la culture, la mise en accessibilité doit concerner le cadre bâti comme la voirie, les espaces publics et les transports.

Elle est devenue une obligation, notamment pour les communes qui ont en charge de faciliter l'accès à leurs bâtiments publics et la mobilité des personnes en situation de handicap.

L'agenda déposé par la commune Villers-Semeuse est validé par le préfet des Ardennes qui s'est rendu dans les locaux de la mairie le jeudi 17 septembre 2015 afin de remettre en personne ce document et visiter les locaux municipaux.

La collectivité a désormais trois ans pour réaliser les aménagements nécessaires.



L'HANDICAP



Le projet de classe de CM1 de Mme Collard à l'école du Charme ont créé, tout au long de l'année scolaire 2014-2015, une campagne de sensibilisation au handicap.

Six cours métrages ont ainsi été réalisés afin de sensibiliser un large public aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes handicapées dans leur vie quotidienne, notamment lors de leur déplacement.

En parallèle à cette création, les élèves ont pu d'une part rencontrer des personnes mal et nonvoyantes afin de mieux comprendre ce que peut représenter le handicap et d'autre part pratiquer un sport

adapté aux non voyants "le Torball" avec une classe du CAES (centre d'audiophonologie) de Charleville-Mézières.

Les vidéos sont consultables sur le site de l'école et sur youtube. Ce projet a été soutenu moralement et financièrement par l'association Voir Ensemble, Bérengère Poletti, députée de la première circonscription des Ardennes, le Rotary Club de Charleville, la mairie de Villers-Semeuse et la Maif.

adresses :

sepia.ac-reims.fr/ec-villerssemeuse-charme

ou sur le site : www.villers-semeuse.fr



INAUGURATION MÉDIATHÈQUE

Samedi 13 juin a eu lieu l'inauguration de la nouvelle médiathèque en présence de Jérémie Dupuy, maire, André Marquet, adjoint au maire de Charleville-Mézières, Else Joseph et Dominique Nicolas-Viot, conseillères départementales ainsi que les conseillers municipaux de Villers-Semeuse et Madame Agnès Plainchamps, directrice de la bibliothèque départementale de prêt. Ce nouvel espace culturel se situe près de la mairie à la place de l'ancien centre de loisirs. Il se compose de coins douillets et chaleureux réservés aux enfants et adolescents ainsi qu'aux adultes, où les jolis poufs colorés et les livres proposés vous invitent à la lecture. De plus un espace est réservé pour les expositions temporaires.



INAUGURATION SALLE RENÉ REMY

C'est en présence des membres de la famille de René Rémy et en particulier de son épouse, d'anciens et nouveaux élus que le Maire Jérémie Dupuy a inauguré la salle des commissions devenue la salle René Rémy. Le Maire a rendu hommage à celui qui a été conseiller municipal de 1971 à 1978 et adjoint au Maire de 1978 à 2014. Dans son discours, le Maire a indiqué que le conseil municipal avait voté de manière très officielle, l'attribution d'une dénomination à la salle des commissions. "C'est avant tout un hommage républicain à l'engagement citoyen d'un homme envers ses concitoyens. La succession des mandats a permis à René Rémy d'acquérir

la sagesse des élus expérimentés qui ont eu la charge des responsabilités. 42 années au service des habitants de Villers-Semeuse, c'est une longévité d'action qui mérite le respect et qui montre le dévouement pour un idéal, celui de l'engagement civique."

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le samedi 6 juin 2015, Jérémie Dupuy, Maire de Villers-Semeuse, entouré des élus du conseil municipal, a offert au nom de la commune des tablettes numériques aux élèves villersois, brillants lauréats au CNRD. Ce concours national de la Résistance est organisé chaque année par l'Education Nationale. Cette année sur 350 participants chez les collégiens, Robin Deparpe (élève de 3^e) a terminé second du concours et Léo Stanek, 23^e. Chez les lycéens, Maxime Hourbette (élève en seconde au lycée Monge) décroche une superbe 3^e place. Un brillant travail de mémoire qui devait être reconnu par les élus et les familles, venus accompagner leurs enfants.





Retraite aux Flambeaux, le lundi 13 juillet 2015

Nouveau jeu à l'école de Semeuse



Dimanche 20 septembre, brocante



Dimanche 5 juillet 2015, récompense prix cycliste jeunes



6 mardi 14 juillet 2015, ancien combattant et conseil municipal jeune avec le Maire



Restauration, Sonia et Magali accompagnent nos enfants pendant le déjeuner.



Une salle de restauration moderne pour accueillir nos enfants



Eté 2015, le centre de loisirs



Portes ouvertes au jujitsu en juin 2015



Dimanche 20 septembre 2015, journée du patrimoine à la salle des Fêtes



Concours de pétanques, juillet 2015

Weekend du 24 et 25 avril
Marché de Printemps

Marché de Printemps, inauguration le 24 avril



Atelier NAP



Voyage de la municipalité : une cinquantaine de seniors ont passé la journée à Maroilles.

Au programme : visite de la ferme aux chèvres avec dégustation de fromages, restaurant, guinguette animée et panier repas offert pour le retour. Cette journée a fait l'unanimité des participants.

Voyage de l'Amicale des Anciens : le 24 juin, à bord du « Princesse Marie Astrid », l'Amicale des Anciens a embarqué au Luxembourg pour une croisière sur la Moselle. Durant plus de 3 heures, les participants ont pu apprécier le cadre magnifique du bateau ainsi que le paysage de vignobles, sans oublier bien sûr le déjeuner. La journée s'est poursuivie par un temps libre à Trèves, en Allemagne, sous un soleil radieux.



Nouveauté lors du repas de la municipalité, le Maire a effectué un tirage au sort. L'heureux gagnant a reçu un lapin en chocolat de 30 cm de hauteur offert par la boulangerie Chocolat-Pistache, partenaire de la municipalité.



à vos agendas...

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| Samedi 24 octobre | Repas de la municipalité |
| Mercredi 18 novembre | Repas choucroute de l'Amicale |
| Mercredi 16 décembre | Goûter de Noël |
| Vendredi 18 décembre | Distribution des colis |

Le centenaire Jules Leroux Une réussite !



DICTÉE

A temps des cerises
C'était aux environs de la Saint Jean à l'époque où l'on coupe les foins, où les tilleuls se couvrent de milliers de fleurs odorantes et où les cerises sont mûres. Je me promenais dans un clos bien affruité, en compagnie d'un jeune garçon. Nous nous approchâmes d'un grand cerisier, dont les fruits mûrs luisaient doucement dans la verdure : c'était des bigarreaux blancs et roses, à la pulpe charnue, à la couleur invitante. Un chant d'oiseau nous arriva à travers la feuillée : un chant composé tout au plus de trois phrases très courtes d'une sonorité et d'un velouté exquis. On ne pouvait pas mieux comparer qu'aux sons d'une flûte d'or. « Quel est cet oiseau qui chante si joliment, le comparer qu'aux sons d'une flûte d'or. » E je dus lui dépeindre cet oiseau, grand mangeur de cerises, au poitrail d'un beau jaune vif avec des ailes noires et une queue largement fendu, ses narines bien ouvertes, son œil gros, rond, rouge comme une guigne et mouillé d'une humide lueur gourmande. Sa petite moustache noire accentuant sa physionomie d'épicurien !

RÉCRÉATION DU 14 JUIN

Amusez-vous aussi en famille ou entre amis à faire la dictée.



Quelques chiffres : 180 personnes étaient présentes au spectacle du samedi soir, 26 compétiteurs à la dictée du dimanche après midi et 57 passionnés pour la conférence de Nadia Machaux à Villers-Semeuse et 50 à Douai.

La réussite revient aux organisateurs : les membres du cercle historique Jules Leroux qui ont su rassembler Arch'Libris, les Amis du Vieux Warcq et Terres Ardennaises, Jean-Claude Arnould et la chorale Récréation, Bruno Piat, Stéphanie Collard et les élèves de sa classe du Charme qui ont rempli la salle le samedi soir. Jacques Péchart et ses amis du Musée de l'Ecole d'Hier pour la dictée, Nadia Machaux, pour sa conférence.

LA MÉDIATHEQUE

La médiathèque municipale a ouvert ses portes le mardi 16 Juin 2015 au 7 rue Ferdinand Buisson dans l'ancienne garderie de l'école du Plateau

Avec près de 3000 documents sur place et la possibilité de commander via le portail en ligne de la BDA (Bibliothèque Départementale des Ardennes) elle vous permet l'accès à 280 000 livres, BD, albums, CD et livres audio. Vous pouvez consulter le site internet pour connaître la démarche de réservation en ligne ou bien contacter directement l'agent sur place.

L'adhésion est gratuite pour les enfants de moins de 16 ans et la cotisation est fixée à 1€ pour une durée d'une année au-delà de cet âge. Une carte lecteur vous sera alors remise, vous permettant d'emprunter



Projets 2015

Dès septembre, la médiathèque accueille un groupe d'enfants lors des N.A.P. Tous les vendredis après-midi de 15h30 à 17h00.

La médiathèque participe à la fête de la science du 7 au 11 octobre

Des petits coins « cosy » pour les enfants et les ados ont été aménagés permettant ainsi de pouvoir venir lire (livres, albums et BD) sans obligation d'en emprunter, dans un environnement propice à la détente et à la découverte.

Les horaires
ouverture du mardi au vendredi de 15 h à 18 h
et le samedi de 14 h à 17 h

FUTSAL

Cela faisait longtemps que des jeunes et adultes souhaitaient lancer une activité futsal à Villers-Semeuse. C'est chose faite depuis le mois de juin !



Plus de 25 personnes se sont inscrites à cette nouvelle activité

Pour l'heure, celle-ci se déroule le mercredi soir de 20 h à 22 h au local Hoffman rue Jules Lobet.

Pour permettre la mise en place de cette action en respectant le bien être des habitants de la rue, un courrier leur a été adressé.

Le local a bénéficié de l'acquisition de matériel et le terrain en terre battue est régulièrement entretenu par les services techniques. Un vrai pari pour cette activité qui demande un réel investissement des animateurs et des participants.

Le groupe souhaite bénéficier d'un créneau au COSEC afin de pouvoir s'inscrire dans une démarche de rencontres sportives avec d'autres clubs.

Ces jeunes ne souhaitent pas créer une association spécifique et préfèrent développer une section sportive au sein de l'association Dynavill.

L'objectif est l'accueil de plus d'adhérents entre autre des filles et des femmes ainsi que la création d'une section enfants.

Contact : 03 10 43 53 21
contactdynavill@sfr.fr

FÊTE DU SPORT & DES JEUX

le dimanche 4 octobre 2015
sur le parking Cora

Une nouveauté qui apporte du dynamisme sur notre commune.

le 4 octobre lors de la traditionnelle course du Sedan-Charleville, la commune de Villers-Semeuse, l'hypermarché Cora, avec le concours des associations villersoises organisent une après midi festive sur ce parking. Cette animation s'adresse aux enfants mais aussi aux familles qui pourront s'adonner à des jeux traditionnels et des activités sportives.

Une petite marche solidaire sera proposée du parking Cora au stade Roger Marche.

L'inscription à cette après midi festive sera de 2 € qui seront intégralement reversés à une association œuvrant dans le domaine de la solidarité. À souligner l'implication du directeur de Jozsef Tasi qui s'engage à verser un montant identique à cette association et incite fortement son personnel à participer à cette première initiative.

Un goûter et de nombreux lots seront offerts à tous les participants.

Venez nombreux participer à cette action et ainsi apporter votre soutien.

AGENDA & ANIMATIONS 2015

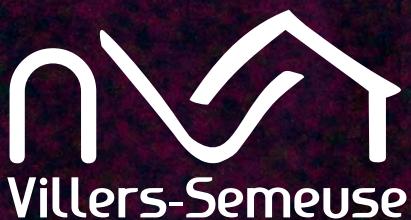
Vendredi 2 octobre à 21 h	Soirée théâtre « 10 ANS DE MARIAGE » Salle des fêtes
Dimanche 4 octobre de 14 h à 17 h	Fête du Sport et des Jeux parking Cora
Du mercredi 7 au dimanche 11 octobre de 9 heures à 17 h	Fête de la science « LA LUMIERE » Salle des fêtes Ouvert au public entrée gratuite
Vendredi 23 octobre	Pass 'Cultur à 19 heures « DUO CONVIVENCIA » de l'Irlande à la Méditerranée Salle des fêtes

Vendredi 6 novembre à 19 heures Pass'cultur « Cie des Chiens »
«L'homosexualité expliquée aux gens.... Salle des fêtes

Dimanche 8 novembre de 15 h à 19 h THÉ DANSANT
avec l'orchestre PANDOLFE Jean-Claude Salle des fêtes

Samedi 28 novembre à 20 h30 CONCOURS MISS PRESTIGE CHAMPAGNE-ARDENNE
avec France Organisations Salle des fêtes

Samedi 5 décembre de 14 h à 18 h	FÊTE DES ENFANTS par l'association Dynavill et la JPA Salle des fêtes
Samedi 5 et dimanche 6 décembre de 10 h à 18 h	MARCHÉ de Saint Nicolas Organisé par l'association PIC ET PEINT Salle des fêtes
Samedi 5 décembre de 20 h à 23 heures	GRAND SPECTACLE DE NOËL Place de la mairie
Jeudi 31 décembre à 20 heures	SOIRÉE DE LA SAINT SYLVESTRE Salle des fêtes



Partenaires de la ville

GL Taxi - Chocolat Pistache boulangerie - Crédit Agricole Nord Est - Fermetures Ponsardin - Hôtel l'Éclipse - Garage Dumont - Ambulance Lorriette - ABCD Taxi21 - Spie - Orthopédie de la Jonchère - Ets Knepper sarl - Auberge du Cheval Blanc - Lambot Matériel - Auto Moto Ecole Dubois Crancé - Frigeclim - Sarl Duterque - Groupama - Euro Bengale - Distri Dom - Ets Payart - Cora drive - Villers Matériaux - Entreprise Colas - St Pierre Auto

